



Paris, le 22 janvier 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **NOUVELLE HAUSSE CONSTATEE DU NIVEAU DE LA SEINE ET PROGRESSION ATTENDUE SUR LES PROCHAINS JOURS :**

#### **LA PREFECTURE DE POLICE MOBILISEE**

Le niveau de la Seine connaît une nouvelle hausse, atteignant aujourd'hui 4,48 m à 13h à l'échelle du pont d'Austerlitz.

La crue devrait se poursuivre pour atteindre une cote pouvant se situer entre 5,10 m et 5,40 m mercredi.

Au-delà il faut s'attendre encore à une progression supplémentaire de la crue dont le niveau sera réévalué dans 48 heures en fonction des précipitations annoncées et des ondes de crue de l'Yonne et de la Marne.

Pour mémoire le niveau atteint par la Seine lors de la crue du printemps 2016 était de 6m10.

Météo France vient par ailleurs de passer l'ensemble des départements de la région Île-de-France (sauf l'Essonne) en vigilance orange inondation.

**Michel DELPUECH, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, mobilise l'ensemble de ses services pour prendre les mesures de protection adéquates et recommande aux Franciliens la plus grande vigilance à proximité des cours d'eau.**

- Des mesures de sensibilisation et de protection ont d'ores et déjà été mises en place par la préfecture de Police :
  - La navigation fluviale sur la Seine est interdite à Paris depuis ce matin 7h
  - En matière de sensibilisation, la Brigade fluviale de la préfecture de Police et Voies navigables de France multiplie les contacts avec les habitants des péniches, notamment pour les sensibiliser à l'amarrage des bateaux.
  - Les services de la préfecture de police effectuent également des maraudes sur les rives auprès des personnes sans domicile pour les informer des risques.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté Egalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)

[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)

[courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)

- Par ailleurs sont rappelées les mesures déjà mises en oeuvre par la ville de Paris et les services de l'Etat :
  - fermeture des voies sur berges piétonnes,
  - interdiction de la circulation routière sur certains tronçons : tunnel des Tuileries, voie entre le Pont du Garigliano et le Pont de Bir-Hakeim et évitement de la place Valhubert,
  - installation de batardeaux de protection.
  
- Il est recommandé aux Franciliens de suivre les conseils comportementaux suivants :
  - Rester attentif aux informations communiquées sur la montée des eaux.
  - Demeurer prudent lors de vos déplacements, notamment près des cours d'eau, et respecter les consignes des autorités.
  - Eviter de stocker des objets précieux ainsi que du matériel électrique dans les caves et autres lieux d'habitations situés en sous-sol, qui peuvent être endommagés en cas de remontées de nappes phréatiques.

Une visio-conférence, avec les services de l'Etat à l'échelle de la région est organisée de façon bi-quotidienne par le Secrétariat Général de la Zone de Défense de Paris.

**La préfecture de Police est en outre en contact permanent avec les principaux opérateurs de réseaux de la région en fonction de l'évolution de la situation pour arrêter avec eux les initiatives opportunes permettant de limiter l'impact de la montée des eaux sur la vie quotidienne des Franciliens.**

Des informations et recommandations complémentaires sont disponibles sur les sites :

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

[www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr)

Contact presse : [ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr) / 01 53 71 28 73